

ASSISES NATIONALES

Patrimoine culturel
& développement
touristique



9^{ème}
édition

19-
20

sept. 2018



Niederbronn-les-Bains / Moulin 9



www.assises-patrimoine.com

Un évènement



Co-organisé avec



En partenariat avec

ALSACE



Avec le soutien de





Anne GUILLIER
Maire de Niederbronn-les-Bains

Mesdames, Messieurs,

C'est avec surprise mais surtout avec grand plaisir que nous avons appris, il y a quelques temps déjà, l'intérêt porté par IDEAL Connaissances à notre commune pour l'accueil des « Assises Nationales Patrimoine culturel et Développement touristique ».

Après Périgueux, c'est donc dans une petite ville d'Alsace que vous êtes invités pour la 9^{ème} édition des Assises ! Autre région, autres lieux mais un engagement et une forte conviction partagés : celle de l'importance de l'attention portée au patrimoine et au développement touristique qui font notre identité.

Station verte, station classée de tourisme et station thermale reconnue pour la qualité de ses eaux depuis l'époque romaine,

Niederbronn-les-Bains est située au cœur du Parc Régional des Vosges du Nord. Sous l'œil bienveillant de la Wasenbourg, à l'ombre de la tour du Wintersberg, point culminant du massif, de nombreux artistes et personnages célèbres y ont vu le jour ou y ont laissé un morceau de leur histoire : Hans Haug, Charles Munch, Ettore Bugatti, Pierre Dac ou encore Goethe et Sœur Alphonse Marixe, fondatrice de la Congrégation du Très Saint Sauveur.

Berceau de la famille De Dietrich, notre territoire, marqué par son Histoire et résolument tourné vers l'avenir, a su allier développement industriel, économique et touristique. Un territoire authentique, à découvrir ...

Au plaisir de vous accueillir les 19 et 20 septembre prochains !

MERCREDI 19 SEPTEMBRE 2018

08h30 : Accueil des participants et café de bienvenue

09h30 : Allocutions de bienvenue

- **Anne GUILLIER**, Maire de Niederbronn-les-Bains
- **Frédéric BIERRY**, Président du Conseil départemental du Bas-Rhin
- **Hubert WALTER**, Conseiller régional Grand Est - Maire de Reichshoffen
- **Christian ADVOCAT**, Chargé de développement événementiel, IDEAL Connaissances

10h00 : Séance plénière d'ouverture

Comment implanter un projet de territoire, à finalité touristique : stratégie, financement, mode de gestion, gouvernance, réseau d'acteurs ?

La Loi NOTRe a finalisé l'évolution de la compétence Tourisme désormais conduite par l'intercommunalité. C'est toute la définition de Territoire de destination qui est posée. Dès lors, comment bien construire l'identité de ce nouveau périmètre, avec quel accompagnateur de l'investissement, quelle synergie des acteurs du tourisme et du patrimoine, et quel mode de pilotage pour relever le défi ?

Intervenants : **Patrick FRANCOIS**, Directeur régional Grand-Est de la Caisse des Dépôts • **Christian MOURISARD**, Adjoint au Maire Patrimoine & tourisme, Ville d'Arles et Président de la Fédération nationale des Offices de Tourisme de France • **Sylvie ROUILLON-VALDIGUIE**, Présidente de la commission tourisme, culture, loisirs à la Fédération des EPL, Vice-Présidente de la Métropole de Toulouse et adjointe au Maire de Toulouse • **Un représentant de collectivité**

PROGRAMME

11h30 : Conférence

Le marketing d'influence : dernières tendances et stratégie de communication

Avec la montée du digital, des leaders d'opinion ont réussi à se démarquer (blogs, Youtube, médias sociaux ...) en proposant du contenu original et de qualité. Ces influenceurs sont devenus une nouvelle stratégie de communication. Après un focus sur les nouvelles tendances, des exemples concrets seront présentés.



Fatiha KRITTER-RACHEDI, Directrice pôle Communication & RP, Agence d'Attractivité de l'Alsace
Yves DEMANGEL, Directeur pôle Marque Alsace & Réseaux, Agence d'Attractivité de l'Alsace

12h00 : Présentation / Démonstrations de projets innovants

- « Solutions Techniques à base de Chaux Hydrauliques Naturelles de Saint-Astier », **Jean-Luc BERTHON**, Responsable de la Prescription technique, Saint-Astier
- « Afrique : réhabiliter et reconverter, en espaces commerciaux et de loisirs, le patrimoine architectural colonial », **Eveline LEQUIEN**, Directrice d'OUTREMER
- « Comment passer de l'audioguide au visio-guide augmenté », **Lionel GUILLAUME**, Directeur, OHRIZON

12h20 : Présentation du Réseau Tourisme par **Jean-Michel ROSENAL**, Responsable du Réseau Tourisme, IDEAL Connaissances

12h30 : Déjeuner sur l'espace d'exposition

14h00 : 1^{ère} session d'ateliers en parallèle

Atelier 1 - Thermalisme et attractivité du territoire

Par ses diverses activités et la richesse architecturale de ses édifices patrimoniaux, le thermalisme est un vecteur d'attractivité touristique, particulièrement dans le Grand Est. Les villes d'eau se regroupent en réseaux régionaux, fédérant tous les professionnels autour d'objectifs communs de développement et de promotion de la filière.

Sous le parrainage de



Animatrice : **Marie-Catherine TALLOT**, Secrétaire de la Fédération Thermale du Grand Est, Conseillère Communautaire Déléguée au projet Grand Nancy Thermal
Intervenants : **Jean-François BERAUD**, Président, Fédération Thermale et Climatique Française « Le patrimoine des villes d'eaux, vecteur de développement touristique » • **Isabelle HALB-SIENER**, Directrice territoriale Bas-Rhin de la Caisse des Dépôts, « Le thermalisme au carrefour des transitions territoriale et démographique » • **Charles SCHLOSSER**, Vice-président de la Communauté de communes de Sauer-Pechelbronn en charge du tourisme • **Bernard RIAC**, PDG, ValVital



Atelier 2 - Mise en réseau des sites culturels à des fins touristiques

Cet atelier, placé sous le signe de l'action collective, illustre à travers des exemples concrets, comment associer les habitants à la préservation du patrimoine, mettre en marché une offre culturelle et associer acteurs publics et privés de la culture et du patrimoine pour le développement touristique.

Sous le parrainage de



Animateur : **Marc LEVY**, Directeur général, Alsace Destination Tourisme
Intervenants : **Nathalie ERNST**, Conseillère départementale du Bas-Rhin : « Alsace, Terre de Châteaux Forts : une stratégie de développement et de valorisation de la filière castrale alsacienne, vecteur de développement touristique » • **Mathias HEISSLER**, Architecte du Patrimoine, Conseil départemental du Bas-Rhin : « Création d'un réseau citoyen autour des châteaux-forts alsaciens » • **Guillaume MACIEL**, Référent thématique Châteaux, Alsace Destination Tourisme : « Animation de la Route des Châteaux et Cités fortifiées d'Alsace »

15h30 : Temps salon

16h00 : 2^{ème} session d'ateliers en parallèle

Atelier 3 - Savoir-faire et identité territoriale : innover pour pérenniser

Entre préservation de la tradition et nécessaire innovation pour répondre aux demandes actuelles, entre image touristique d'un territoire et cadre de vie des habitants, les savoir-faire bénéficient en Alsace de liens forts entre les acteurs publics et privés pour innover, pérenniser, faire connaître et développer ses richesses souvent en milieu rural.

Sous le parrainage de

ALSACE

LE DÉPARTEMENT
DU BAS RHIN

Animateur : Laurent SCHMITT, Administrateur, Office de Tourisme « Sélestat Haut-Koenigsbourg Tourisme »

Intervenants : Véronique BRUMM, Directrice du musée Lalique* : Fédérer les acteurs publics et privés : le musée Lalique au cœur du réseau « étoiles terrestres » • Frédérique BERTHAUD, Référente habitat au Conseil départemental du Bas-Rhin et Anne RIWER, Chargée de mission patrimoine bâti au Parc naturel régional des Vosges du Nord* : « La maison alsacienne du XXI^e siècle : réinventer pour préserver » • Ninon DE RIENZO, Directrice, Fédération régionale des métiers d'art d'Alsace : « Développer l'activité artisanale et innover avec les ressources locales »

* sous réserve

Atelier 4 - Comment créer de l'attractivité touristique sur son territoire grâce au mécénat d'entreprise ?

Le mécénat, outre le don d'une entreprise ou d'un particulier en faveur d'une œuvre ou d'un organisme d'intérêt général, peut également être un outil innovant pour inventer des rencontres et des partenariats entre le monde économique et l'intérêt général au service du développement d'un territoire. C'est ce que nous vous proposons d'illustrer dans cet atelier.

Sous le parrainage de

ADMICAL
ENTREPRENEURS DE MÉCÉNAT

Animatrice : Hélène ZIEGELBAUM, Déléguée régionale, Admical Grand Est

Intervenants : Isabelle BOUCHER DOIGNEAU, DRAC Grand Est : « Développer l'attractivité culturelle : Création de lieux ou d'événements » • Frédérique LECONTE, Office National des Forêts* et Isabelle LE BOULC'H, Société Générale : « Tourisme en milieu naturel : aménagement des espaces de découverte de la forêt » • Sophie KELLER, Le Labo des partenariats et Marc LEVY, Alsace Destination Tourisme : « Développer des offres innovantes issues de l'engagement citoyen : ferme permaculture, écomobilité, offre d'hébergement, parcours touristiques »

17h30 : Apéritif convivial offert par la Ville de Niederbronn-les-Bains

18h30 : Fin de la 1^{ère} journée

JEUDI 20 SEPTEMBRE 2018

09h00 : Accueil des participants

09h30 : 3^{ème} session d'ateliers en parallèle

Atelier 5 - Outils numériques ou service de la valorisation du patrimoine

Les outils numériques permettent de mettre en valeur le patrimoine local, que ce soit au travers d'applications de réalité augmentée, de spectacles de lumière ou de supports numériques pour des parcours innovants. Bien maîtrisés, ces outils permettent de renouveler l'offre proposée sur le territoire.

Sous le parrainage de



Animatrice : Géraldine LEDUC, Déléguée générale, ANETT

Intervenants : Frédéric REISS, Député du Bas-Rhin, Président de la commission Patrimoine, ANETT • Charles DUMOULIN, Co-gérant et fondateur, Atelier Nature « La gamification, ou comment faire devenir les visiteurs "héros" de leur visite » • Marie ROCHETTE DE LEMPDES, Adjointe au Maire en charge de la culture, Ville de Belfort

Quels acteurs solliciter dans l'accompagnement d'un projet de sauvegarde du patrimoine ? Comment le financer ?

Sous le parrainage de

FONDATION



PATRIMOINE

Animateur : Pierre GOETZ, Délégué régional Alsace, Fondation du Patrimoine

Intervenants : « Quel accompagnement de la Fondation du Patrimoine aux porteurs de projet ? », Olivier GRONIER, Délégué régional Normandie de la Fondation du Patrimoine • « Comment financer un projet par le mécénat d'entreprise ? », Thierry NEFF, Président du Cercle MécénAlsace • « Animer et développer un écomusée », Eric JACOB, Directeur de l'Ecomusée d'Alsace • « Mission Stéphane BERN : le projet de sauvegarde de la Tour belvédère du Champ du Feu », Alice MOREL, Maire de Bellefosse

11h00 - 11h15 : Temps salon

11h15 - 12h45 : Séance plénière de clôture

Regroupement des OT : quel statut pour quel projet ?
Quel statut juridique ? L'OTI un nouvel outil stratégique ?

La disparition des OT communaux au profit des offices intercommunaux a reposé le problème de l'adéquation entre le statut juridique et les nouvelles missions post 2017. C'est la question de la Mission « Promotion du tourisme », et de la déclinaison de ses activités conduites par l'OTI qui détermineront le profil juridique de cette nouvelle structure.

Animateur : Christophe MARCHAIS, Directeur de la Fédération Nationale des Offices de Tourisme de France

Intervenants : Maxime SENO, Avocat associé, Cabinet LLC Avocats • Sylvain DENOYELLES, Maire de Nonsard-Lamarche et administrateur de l'ANETT • André ROSSINOT, Président du Grand Nancy, ancien ministre* • Deborah REICHERT, Directrice de l'OTI du Pays de Montbéliard • Mireille ACKER, Chargée de mission Tourisme en charge du projet OTI à la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains

* sous réserve

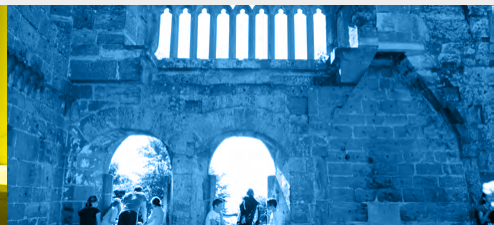
12h45 - 14h00 : Déjeuner sur l'espace d'exposition



14h00 - 17h00 : Visites de sites au choix

- **Visite 1 : Au fil du tourisme de mémoire et patrimoine castral**
Histoire, vieilles pierres, et grès roses des Vosges du Nord
- **Visite 2 : Au cœur du Parc naturel régional des Vosges du Nord, de Niederbronn-les-Bains à Wissembourg**
Village viticole, villages fleuris et patrimoine bâti
- **Visite 3 : Découverte de la ville thermale de Niederbronn-les-Bains**
Ville d'eau, ville de jeu, ville d'histoire ...
les différentes facettes de la cité thermale

17h00 : Fin des 9^{èmes} Assises



INFOS PRATIQUES



Adresse



Moulin 9
42 Avenue Foch
67110 Niederbronn-les-Bains
Tél. : 03 88 80 37 66

Inscription

Les inscriptions se font exclusivement en ligne sur www.assises-patrimoine.com jusqu'au **12 septembre 2018**

1. Connectez-vous sur www.assises-patrimoine.com
2. Cliquez sur le bouton « **Inscription** » et remplissez le formulaire en ligne
3. Présentez-vous à l'accueil de la manifestation **les 19 & 20 septembre** pour récupérer votre badge

Des questions sur votre inscription ?
inscription_patrimoine@idealconnaissances.com



Tarifs

Abonnés aux réseaux Tourisme et Vie Locale :

inclus dans votre abonnement (participation aux frais de déjeuner : 22 € TTC par jour)

Collectivités non abonnées : 80 € TTC*

Entreprises : 150 € TTC*

Associations : 60 € TTC*

Etudiants et personnes à la recherche d'un emploi : gratuit sur présentation d'un justificatif**

* Les tarifs comprennent la participation aux conférences, les déjeuners des 19 et 20 septembre et l'accès au salon. **En sélectionnant la catégorie « étudiant / demandeur d'emploi » lors de votre inscription et en téléchargeant votre justificatif de situation de l'année en cours.



Contacts

Organisation : Juliette FARCY
j.farcy@idealconnaissances.com
Programme : Jean-Michel ROSENAL
jm.rosenal@idealconnaissances.com

Hébergement et informations pratiques : www.assises-patrimoine.com

Avec le soutien de

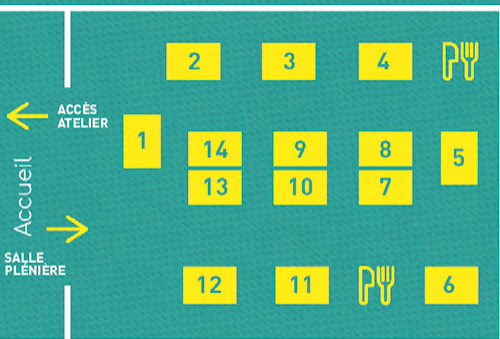


Partenaire presse



L'espace d'exposition

RÉGION GRAND EST	2	OHRIZON	9
OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAUTAIRE DE LA REGION DE NIEDERBRONN-LES-BAINS..	3	PIC BOIS GRAVURES	10
CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU BAS-RHIN	4	CAISSE DES DÉPOTS	11
PRODUCTEURS LOCAUX	6	IDEAL Connaissances	12
		ATELIER NATURE	13



CONDITIONS D'INSCRIPTION / ANNULATION. Les inscriptions payantes sont facturées. Les administrations ont la possibilité de fournir un bon de commande dûment signé par l'autorité compétente, si le règlement ne peut être joint à l'inscription. Toute annulation parvenue avant le 01/09/2017 donnera lieu à un remboursement. Après cette date, aucun remboursement ne pourra être effectué. Conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD), nous vous informons que les données personnelles qui vous sont demandées feront l'objet d'un traitement de données à des fins commerciales. Dans le cadre du traitement, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité de vos données mais également d'un droit à définir des directives relatives au sort de vos données après votre décès ainsi que d'un droit d'opposition au traitement de vos données.